

## **BRECEY - CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2013**

**Étaient présents** : M. TRÉHET, M. ROBERT, M. LETHIMONNIER, M. HAMELIN, M. BAZIN, M. ANFRAY, M. RIVIERE, M<sup>me</sup> LEVILLAIN, M<sup>me</sup> DOULAND, M. POULAIN, M. DUBOURG, M<sup>me</sup> DOLÉ, M<sup>me</sup> PACILLY, M. AUBRAY, M<sup>me</sup> PIGEON, M. JAMES.

### **Lotissement Les Camélias - Compte administratif 2012 et budget primitif 2013**

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2012 et le budget primitif 2013 du lotissement Les Camélias 2. Les travaux de finition de la voirie et des espaces verts ont été réalisés en 2012. 8 terrains restent à vendre.

Le Conseil Municipal adopte le compte administratif 2012 ainsi que le budget primitif 2013 du lotissement communal Les Camélias 2.

### **Lotissement Bellavides - Compte administratif 2011 et budget primitif 2012**

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2012 et le budget primitif 2013 du lotissement Bellavides. Deux terrains restent à vendre.

Le Conseil Municipal adopte le compte administratif 2012 ainsi que le budget primitif 2013 du lotissement communal Bellavides.

### **Budget communal : compte administratif 2012 et affectation du résultat**

Monsieur le Maire présente les réalisations de l'année 2012 en fonctionnement et en investissement.

**Section de fonctionnement** : dépenses : 2 138 566,28 €, recettes : 2 874 346,83 €, d'où un excédent de 735 780,55 €. **Section d'investissement** : dépenses : 1 784 732,10 €, recettes : 1 026 504,60 €, d'où un déficit comptable de 758 227,50 €. D'un montant de 126 387 €, l'excédent des restes à réaliser (les recettes afférentes à 2012 mais pas encore encaissées) ramène le déficit global de la section d'investissement à 631 840,50 €.

L'excédent de clôture des deux sections confondues est ainsi de 103 940,05 €. Le Conseil Municipal décide d'affecter les sommes de 631 840,50 € en capitalisation de la section d'investissement et 103 940,05 € à l'excédent reporté de la section de fonctionnement du budget primitif 2013.

### **Discussion**

Monsieur le Maire note que l'exercice 2012 qui s'annonçait difficile en début d'année s'est avéré particulièrement positif car la capacité d'autofinancement nette s'est bien rétablie (208 986,34 €) malgré l'important déficit d'investissement 2011. Pour autant, il convient d'être attentif au budget 2013 pour lequel il ne sera pas possible de prévoir d'augmentation des taux d'imposition.

Monsieur James indique qu'il souhaiterait réaliser une économie de 300 000 € sur le budget de fonctionnement en transférant une partie du personnel vers la communauté de communes. Monsieur le Maire répond qu'il y a totale confusion entre économie et compensation liée aux mises à disposition. Le transfert de personnel à hauteur de 300 000 € engendrerait une dépense en moins mais également une recette identique en moins puisque le personnel est déjà remboursé par la communauté de communes à travers des mises à disposition. Il n'y aurait donc pas d'économies.

Par ailleurs, puisque ce sujet revient à chaque conseil comme un refrain, Monsieur le Maire précise à nouveau que le changement d'employeur pour un agent est lié à son acceptation. De plus en envisageant que 50% du personnel mis à disposition devienne personnel communautaire, il en serait fini de la constitution d'équipes, des remplacements et de la mutualisation des moyens et surtout des compétences. Nous ne disposons pas de deux maçons, deux menuisiers, deux mécaniciens etc... Il est facile d'asséner des idées toutes faites sans en avoir mesuré les conséquences sur le terrain.

Comme les règles le prévoient, Monsieur le Maire quitte l'assemblée. M. Robert, premier adjoint, met le compte administratif au vote. Celui-ci est adopté par 14 voix pour et 1 abstention.

### **Fonds d'aide aux jeunes**

Le Conseil Municipal décide de participer, à hauteur de 501 €, au Fonds d'Aide aux Jeunes pour l'année 2013.

### **Acquisition d'un terrain de 404 m<sup>2</sup> sis à la Bleutière**

Monsieur le Maire présente le projet d'acquisition d'un terrain sis à la Bleutière. Ce projet permet d'anticiper l'aménagement d'une voirie de desserte d'une zone qui a vocation à être urbanisée à court terme.

Le Conseil Municipal décide d'acquérir la parcelle cadastrée ZI 173p d'une contenance de 404 m<sup>2</sup> appartenant à M. Pierre HANOT au prix d'un euro symbolique.

### **Subvention à l'ASB football**

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention de 5 000 € à l'ASB football. Cette subvention constitue une avance et sera déduite de la subvention 2013 à venir.

### **Subvention à l'OGEC pour une classe découverte**

Le Conseil Municipal de Brécey décide à l'unanimité d'attribuer une subvention de 1 845 € à l'OGEC pour le financement d'une classe découverte organisée début mai 2013. Cette subvention correspond à 45 € par enfant originaire de Brécey.

### **20 ans du jumelage avec Banteln**

Monsieur le Maire présente le projet du Comité de Jumelage pour la célébration des 20 ans d'amitié avec Banteln. Il donne également la parole à Monsieur André, président du Comité, qui apporte quelques détails sur les festivités prévues.

Une subvention de la commune sera sollicitée lors du vote des subventions le 11 avril mais le Conseil Municipal approuve d'ores et déjà le principe de la participation communale.

La séance est levée à 22 H 45